



PLASTOL 5000/5000 SCC

ADJUVANT SUPERPLASTIFIANT

DESCRIPTION

PLASTOL 5000/5000 SCC est un superplastifiant prêt à l'emploi à base de polycarboxylate à haut degré de réduction d'eau pour le béton. PLASTOL 5000/5000 SCC augmente les résistances initiale et ultime du béton. PLASTOL 5000/5000 SCC peut être utilisé pour augmenter l'affaissement/étalement du béton ou pour réduire de façon significative la demande en eau pour un affaissement/étalement particulier. PLASTOL 5000/5000 SCC peut être ajouté à l'usine ou au chantier. PLASTOL 5000/5000 SCC ne contient pas d'ions de chlorure ajoutés.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton à haute performance
- Béton autoplaçant (BAP)
- Béton préfabriqué
- Béton avec un faible rapport eau/liant
- Applications nécessitant des résistances à court terme élevées
- PLASTOL 5000 SCC doit être utilisé au lieu de PLASTOL 5000 dans le cas des bétons autoplaçants

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

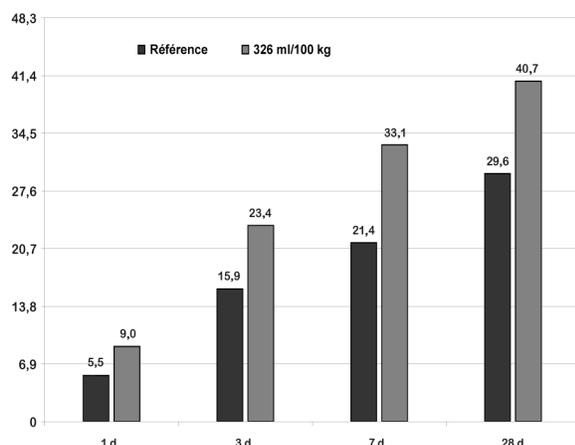
- Rend possible la production de béton avec un faible rapport eau/liant
- Réduit les coûts de la main-d'oeuvre lorsqu'utilisé dans un béton autoplaçant
- Réduit les coûts d'énergie grâce à des résistances à court terme élevées
- Réduit les coûts de la main-d'oeuvre grâce à des temps de prise régularisés

DONNÉES TECHNIQUES

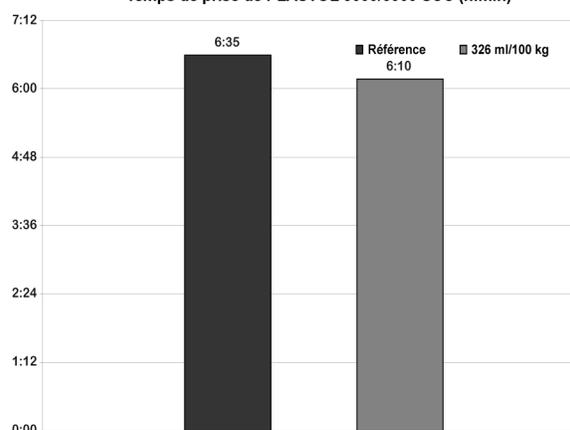
Données relatives à la performance

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C 494, 307 kg/m³ de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5\%$). Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C 494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages de PLASTOL 5000/5000 SCC.

Résistance à la compression de PLASTOL 5000/5000 SCC (MPa)



Temps de prise de PLASTOL 5000/5000 SCC (h:min)



EMBALLAGE

PLASTOL 5000/5000 SCC est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

Entièrement conforme aux exigences des normes :

- ASTM C 494, adjuvants de types A et F, et AASHTO M 194, adjuvants de types A et F
- ASTM C 1017, adjuvants de type I

PLASTOL 5000/5000 SCC est approuvé par les ministères des Transports du Québec et de l'Ontario (MTQ et MTO).

MODE D'EMPLOI

PLASTOL 5000/5000 SCC peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis malaxé pendant approximativement 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est incorporé après le liant et les autres adjuvants. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

PLASTOL 5000/5000 SCC est typiquement utilisé à des dosages de 200 à 1200 ml par 100 kg de liant. D'autres dosages sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant (BAP), le dosage de PLASTOL 5000/5000 SCC variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essai devraient être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granulométrie des matériaux n'est pas optimale pour un BAP, un modificateur de viscosité, tel que le VISCTROL, pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages.

PLASTOL 5000/5000 SCC est compatible avec la plupart des adjuvants, y compris les agents entraîneurs d'air, les accélérateurs, la plupart des réducteurs d'eau, les retardateurs, les réducteurs de retrait, les inhibiteurs de corrosion, les modificateurs de viscosité et la fumée de silice. Toutefois, chaque matériau doit être ajouté au béton séparément.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- PLASTOL 5000/5000 SCC doit être maintenu à l'abri du gel. Toutefois, le gel et le dégel subséquent n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement. Ne jamais agiter avec de l'air ou avec une lance à air.
- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne une résistance minimale de 7 MPa.
- Si le béton contenant PLASTOL 5000/5000 SCC est remalaxé sur le chantier, il est recommandé de vérifier la teneur en air du béton afin de s'assurer qu'elle est conforme aux exigences de l'ouvrage.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 4.18

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.